

Du 10 Septembre 1895

poivres
saisies

Le bûtelier Geervert de Vieuxport, amarré à l'allée verte avec son bûteau chargé de charbon, s'est plaint hier à midi au commissariat de police du chef de bureau de son préjudice par un marchand de charbon de la Section, quant aux faits employés au déchargement, de l'instruction faite en me d'intérimement il semble résulter que la plainte n'est pas fondée Toutefois il a été constaté qu'un des poivres et la bascule ne sont pas poivrés. Les poivres en question et la bascule ont été saisis à la demande expresse du bûtelier et l'affaire sera soumise à l'autorité compétente.

Le 11 Septembre

Une enquête est ouverte par la police de la Section sur plainte faite par un père de famille, demeurant rue de Brionne, qu'il déclare que sa fille, âgée de 13 ans et 7 mois, laquelle avait fait l'objet sur la rue publique à 8 1/2 du soir, de plusieurs attentats à la pudeur de la part d'une dizaine de garçons de 14 à 16 ans.